

# Valoriser les bénévoles, c'est quoi ?

Valoriser c'est donner une importance accrue à quelque chose, c'est le mettre en valeur.

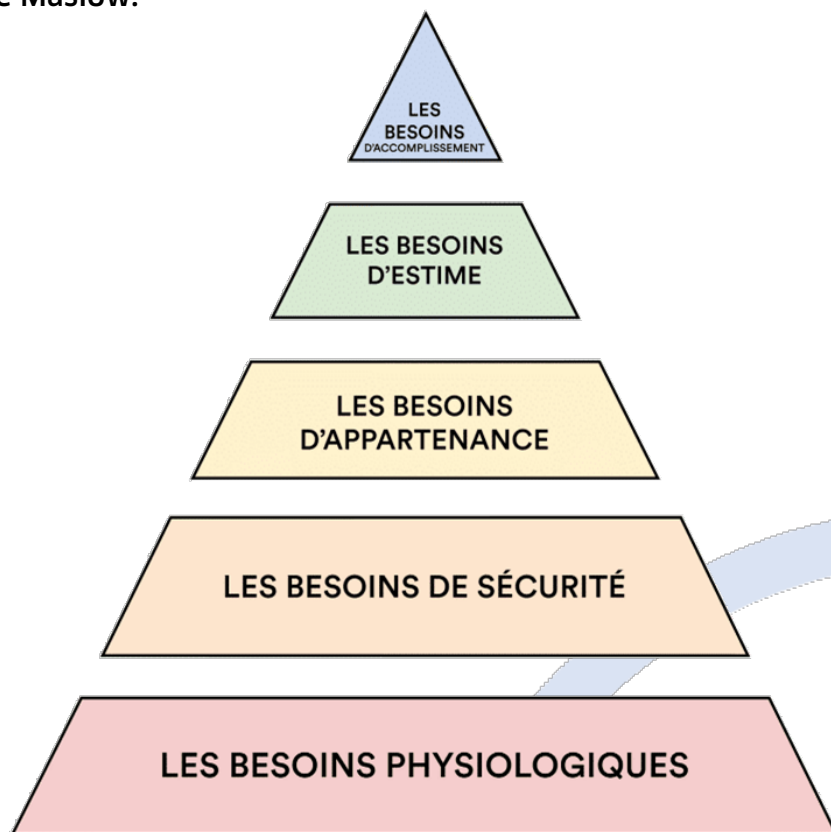
Valoriser c'est donner / faire prendre de la valeur à quelque chose.

***Exemple :** Dire « merci » à un bénévole qui œuvre, c'est le considérer. Lui rappeler qu'il compte pour l'association et qu'on estime son engagement, sa valeur. C'est essentiel !*

Il existe différentes manières de valoriser les bénévoles. Au cours des travaux menés à l'été 2023, nous avons classé celles-ci en 6 catégories qui pourront vous aider à mieux appréhender la manière dont vous pouvez agir avec les personnes qui aident votre association au quotidien. Il ne s'agit que d'exemples et la liste n'est pas exhaustive mais ils peuvent éclairer vos actions pour un bénévolat qui fonctionne.

## Point méthodologique

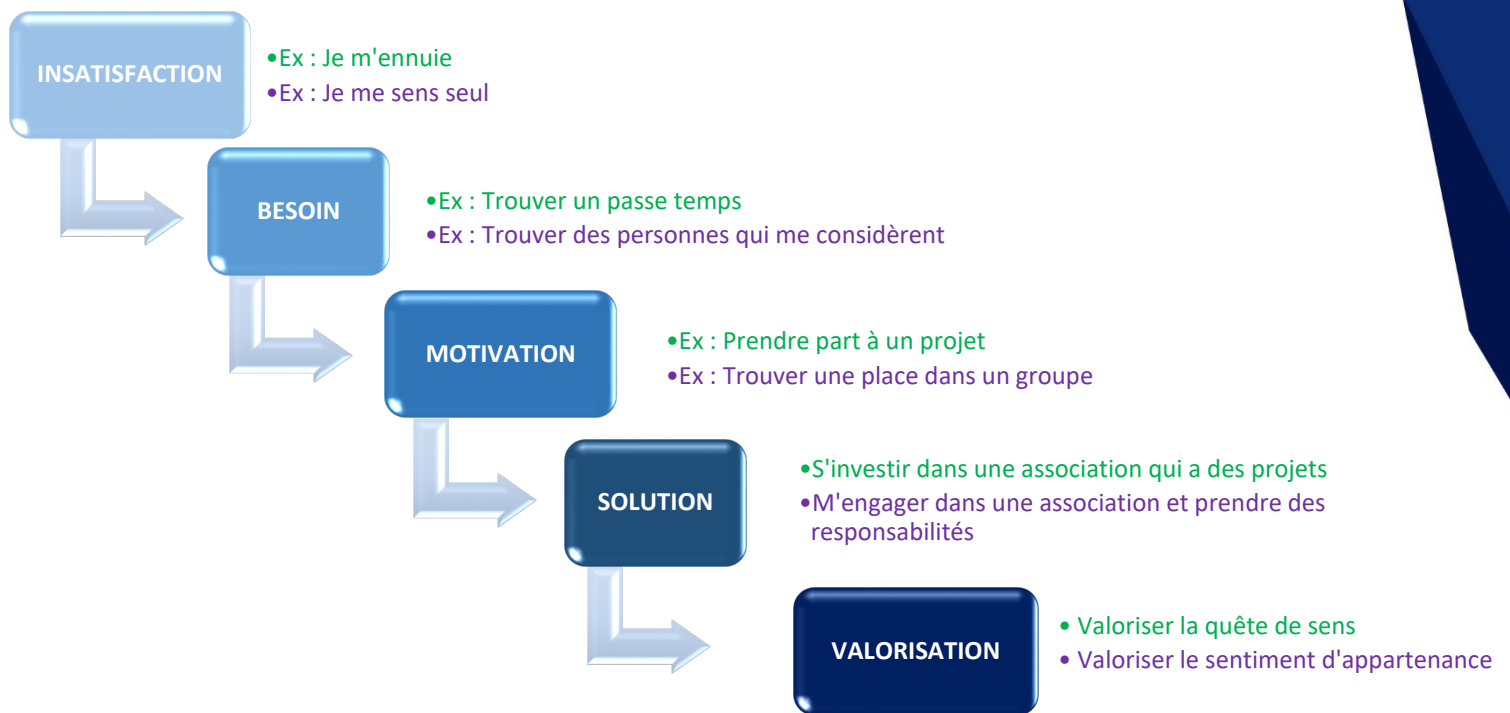
Pour que le bénévole se sente valorisé il est essentiel de partir de ces besoins. Afin de comprendre et qualifier ces besoins il est toujours utile de se référer à la pyramide des besoins de Maslow.



(Pyramide des besoins de Maslow)

L'association peut apporter des solutions aux besoins des bénévoles. Soit ceux-ci sont exprimés, soit ils sont implicites, mais dans les deux cas ils existent et le besoin doit être comblé. Ainsi on peut dire que l'association a un rôle à jouer pour attirer, fidéliser et VALORISER ses bénévoles. Le processus nécessite d'identifier le besoin (ou à la source l'insatisfaction à combler) puis cibler la motivation qui va pousser le bénévoles à s'engager pour proposer une solution. La valorisation arrive ensuite pour maintenir la réponse au besoin sur le long terme. Ainsi on peut faire rimer VALORISATION et fidélisation

Voici 2 exemples illustrant la manière dont cela peut être envisagé.



## I. Valoriser le sentiment d'appartenance.



- Souhaiter l'anniversaire de chacun des bénévoles par le biais d'un mail personnalisé, d'un texto ou des réseaux sociaux pour le mettre à l'honneur en tant que bénévole. Ajouter une note personnelle sur son investissement au sein de l'association.
- Proposer un « kit du bénévole » à toutes les personnes qui s'investissent de manière qu'elles se sentent appartenir à une équipe (*Exemples : T-Shirt, Polo, brassard, écusson, pin's, badge, autocollant, carte de visite...*)
- Mettre en avant l'identité visuelle avec les reconnaissances possibles via un logo, une police d'écriture ou tout autre élément graphique.
- Intégrer les nouveaux bénévoles à des groupes existants sur des messageries privées ou des applications en lien avec la vie associative et la gestion bénévole.
- Donner des accès privilégiés aux informations, actualités et éléments de connaissance pour montrer l'intérêt de votre investissement (*Exemples : Accès à un « drive » fédéral, partage d'éléments de veille...*).
- Invitez les bénévoles à participer à des temps spécifiques qui leur sont dédiés (*Exemples : repas des bénévoles...*).

## II. Valoriser par la convivialité.

- Organiser une soirée des bénévoles ou un repas partagé au sein de l'association ou en lien avec un partenaire.
- Proposer un weekend de cohésion à travers des activités spécifiques de loisirs sportifs entre bénévoles ainsi que des moments d'échanges sur le projet associatif ou la vie de l'association.
- Offrir un café à chaque bénévole lors de chaque manifestation.
- Ritualiser les moments conviviaux après une manifestation ou un événement de façon à donner envie de rester et mobiliser au-delà de la manifestation. C'est aussi un moyen de valoriser ceux qui rangent, nettoient...
- Organiser des sorties de type ski, via ferrata ou autre, entre bénévoles uniquement.
- Proposer aux jeunes bénévoles et aux familles bénévoles des temps conviviaux et spécifiques (*Exemples : Le Noël des bénévoles, la chasse aux œufs de pâques, le goûter familial...*)



### III. Valoriser par la quête de sens, l'utilité sociale.



- Donner davantage de responsabilités aux bénévoles en lien avec leurs envies et leurs appétences. Ne pas hésiter à envisager des parcours en tutorat ou en binômes pour celles et ceux qui veulent prendre des responsabilités.
- S'associer avec d'autres associations pour des actions de type caritatif. (Exemple : octobre rose, Sidaction, Téléthon...).
- Œuvrer pour la nature, la faune et la flore à travers des actions de développement durable afin de répondre aux aspirations des bénévoles engagés.
- Faire découvrir les sports de nature aux bénévoles qui ne connaissent pas. Prôner un sport inclusif et participatif. La mixité des publics, la mixité sociale et économique peuvent être mise en avant.
- Impliquer les bénévoles en leur demandant leur avis. On leur demandant de se prononcer sur la politique et l'avenir du club, les axes stratégiques ou simplement les actions à mener. Donner à chacun d'entre eux une place et redonner du sens à l'action.
- Amener les adhérents volontaires vers la prise de responsabilité en proposant des formations, des qualifications, du mentoring, du tutorat à chaque jeune bénévoles qui souhaite s'engager. Cela peut également se faire dans le cadre d'études, d'un stage ou d'une période de découverte pour les personnes qui le souhaitent.

### IV. Valoriser par la communication, la mise à l'honneur.

- Citez les bénévoles lors de moments rituels de l'association comme l'assemblée générale, la fête du club ou d'autres temps festifs.
- Réaliser un article de presse pour mettre en avant les bénévoles.
- Partagez les témoignages des bénévoles pour donner envie à d'autres de s'investir et pour valoriser aux yeux de tous le travail réalisé par ces témoins. Les membres ne savent pas toujours ce que donnent les bénévoles et c'est aussi un moyen de faire prendre conscience de cela.
- Créer un rituel de valorisation pour le bénévole du mois ou de la semaine. Cela peut se traduire par une photo mise en ligne, un mot sur le site ou les réseaux sociaux, un grand « merci » sous un portrait... Dans le même ordre d'idée il est possible de citer les parcours en exemple avec quelques dates clés...



- Poster un article sur les réseaux sociaux pour souhaiter la bienvenue à chaque nouveau bénévole.
- Proposer des bénévoles à la médaille « jeunesse et sport » auprès de la SDJES ou la DRAJES
- Créer un mur des bénévoles ou « hall of fame » spécial bénévole dans un endroit visible de tous. Citer les bénévoles qui ont marqué l'association, qui s'investissent et les valoriser aux yeux de tous les membres, partenaires et sympathisants.

## V. Valoriser par les différents avantages possibles.

L'état est conscient de la valeur de l'engagement bénévole et du poids dans la société. C'est notamment pour cela qu'il concède des avantages aux bénévoles engagés. Voici quelques-uns de ces avantages :

- Proposer des formations prises en charge en totalité ou partie notamment grâce au Compte Engagement Citoyen (CEC) ou au Fonds de Développement de la Vie Associative. *Des fiches outils expliquant la manière de mobiliser ces leviers existent.*
- Informez sur les droits et avantages des bénévoles à l'aide du « guide du bénévolat » diffusé chaque année par le Secrétariat d'état à l'ESS.
- Proposer du covoiturage pour les déplacements dans le cadre des activités de l'association.
- Informer et mettre en place le remboursement des frais engagés ou le renoncement aux frais prévu par le code des impôts et ouvrant droit à une déduction fiscale sur l'impôt sur le revenu.
- Informer sur le droit au congés bénévole prévu par la loi pour les dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat.
- Informer et mettre en place le « ticket restaurant » pour les bénévoles prévu par la loi.

## VI. Valoriser économiquement par le biais d'une récompense.

- Offrir le repas aux bénévoles qui s'investissent lors d'une manifestation. L'option « ticket restaurant » reste également une alternative possible.
- Inviter les bénévoles à des temps festifs prise en charge par l'association.
- Créer une carte bénévole pour faire profiter des avantages de partenaires privés de l'association.
- Offrir des bons d'achats auprès des partenaires ou cadeaux lors de l'Assemblée générale ou tout autre moment de l'année (*Noël, fête du club...*). Ce cadeaux ne va pas à l'encontre de la notion de bénévolat et ne remet pas en cause le caractère désintéressé de gestion associative par les bénévoles dès lors qu'il ne dépasse pas le montant prévu par la loi : « *Les biens de très faible valeur mentionnés au 3° du 2 du IV de l'article 206 de l'annexe II au code général des impôts s'entendent de ceux dont la valeur unitaire n'excède pas 73 € toutes taxes comprises par objet et par an pour un même bénéficiaire.* »
- Proposez une remise sur le prix de la licence pour les bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année.
- Offrir une dotation textile aux personnes qui s'investissent bénévolement au sein de l'association afin qu'ils puissent mettre en place leurs activités.
- Offrir un souvenir de manifestation sur lequel les bénévoles se sont investis (*Exemples : album photo, mug personnalisé, T-shirt « staff » aux couleurs du club...*).

